

# ZETA BIOTECH

## LANCEMENT D'UNE ÉMISSION D'ABSAR AVEC MAINTIEN DU DPS

ZETA BIOTECH lance une augmentation de capital avec maintien du droit préférentiel de souscription par émission et admission de 234 646 ABSAR au prix de souscription unitaire de 3,25 euros, d'un montant maximum de 762 599,50 euros.

140 788 BSAR seront attribués à titre gratuit à tous les actionnaires de ZETA BIOTECH, à raison d'1 BSAR pour 10 actions anciennes détenues à l'issue de la journée du 09/08/2009, 4 BSAR permettront de souscrire à 3 actions ZETA BIOTECH au prix unitaire de 3,75 euros.

Le montant brut de l'émission en cas d'exercice de la totalité des BSAR gratuits s'élèvera à 527 955 euros.

### CARACTÉRISTIQUES DE L'AUGMENTATION DE CAPITAL AVEC MAINTIEN DU DROIT PRÉFÉRENTIEL DE SOUSCRIPTION PAR ÉMISSION D'ABSAR

#### Emetteur

- **Dénomination sociale :** ZETA BIOTECH
- **Code ISIN :** FR0010485516 – MLZTA

#### Capital social

295 655 euros divisé en 1 407 880 actions, avant augmentation de capital.

#### Objectifs de l'opération

Augmenter les capitaux propres de la société afin de financer une commercialisation massive des produits de la société à l'international.

Doper les moyens de production de la société (multiplication des cadences de production par 4).

#### Titres émis

- **Autorisation de l'AG :** 21 juin 2007.
- **Date du conseil d'administration :** 09 juin 2009.
- **Type de titres :** Actions à Bons de Souscription d'Actions (ABSAR).
- **Nombre maximal :** 234 646 ABSAR.
- **Montant brut global :** 762 599,50 euros au maximum sous réserve de la souscription de la totalité des ABSAR.
- **Date de jouissance :** premier jour de l'exercice au cours duquel les BSAR auront été exercés et le prix de souscription versé.

#### Conditions de souscription des absar

- **Prix :** 3.25 euros par ABSAR, soit une surcote de 40% à 60% par rapport au dernier cours coté.
- **Garantie :** Néant.
- **Engagements :** La société n'a reçu aucun engagement.

#### DPS

Maintien du DPS à titre irréductible et réductible.

**Parité à titre irréductible :** 1 ABSAR pour 6 actions anciennes possédées, sans qu'il soit tenu compte des fractions.

**Valeur théorique des DPS :** nulle

**Période de souscription :** du 06/07/2009 au 31/07/2009 inclus.

#### Calendrier de l'opération

21/06/2007	.....	Autorisation d'émission par l'AG
09/06/2009	.....	Autorisation du CA
		Décision du Président
J-30	.....	Diffusion d'un communiqué précisant les modalités de mise à disposition du prospectus
29/06/2009	.....	Publication BALO de la notice légale d'émission et d'un résumé dans un quotidien français de diffusion nationale
01/07/2009	.....	Avis Euronext
06/07/2009	.....	Détachement des droits préférentiels de souscription
		Début de la période de cotation du droit préférentiel de souscription
		Ouverture de la période de souscription
31/07/2009	.....	Clôture de la période de souscription
		Fin de la période de cotation des DPS sur le marché
05/08/2009	.....	Dernier jour de règlement livraison des droits
06/08/2009	.....	Date limite de dépôt des dossiers par les intermédiaires au Centralisateur
07/08/2009	.....	Résultat de l'opération
10/08/2009	.....	Etablissement du certificat de dépôt des fonds
		Règlement / Livraison des ABSAR
		Publication de l'avis Euronext Paris SA relatif à l'admission des ABSAR
11/08/2009	.....	Admission des actions et des BSAR aux négociations sur le Marché Libre

#### Cotations

Les Actions Nouvelles feront l'objet d'une demande d'admission sur le Marché Libre de NYSE Euronext SA.

Dès leur émission, les BSAR seront détachés des Actions Nouvelles. Ils feront l'objet d'une demande d'admission aux négociations sur le Marché Libre de NYSE Euronext Paris SA.

Code ISIN : FR0010773127

#### Mise à disposition du prospectus

Le prospectus est disponible au siège de la société : 4 rue Louis de Broglie 22300 LANNION, ainsi que sur son site internet : <http://www.zetabiotech.com>